



ECOLE FRANÇAISE D'OSTEOPATHIE ANIMALE

Année Universitaire : 2017 à 2018

NOTE DE SYNTHESE

du Mémoire de fin d'études en ostéopathie animale intitulé

PRISE EN CHARGE OSTEOPATHIQUE DES HERNIES DISCALES CHEZ LE CHIEN

Présenté par Agathe MOUCHEL-MUSCADIN

Le 12 Septembre 2018

Sous la direction de Dorothée BRETON D.O.A.

Les hernies discales sont assez fréquentes chez les chiens, notamment chez les Teckels, les Bouledogues français, les Caniches, et autres races à dos long. Il s'agit d'une pathologie très douloureuse et handicapante pour le chien car elle impacte la conduction des influx nerveux par la moelle épinière.

Les traitements actuels des hernies discales sont d'ordre médicamenteux et chirurgicaux selon l'importance des symptômes. Si le chien ne présente que des signes d'inconfort ou de douleur, il est alors traité avec des anti-inflammatoires et du repos. En cas de signe de paralysie, une intervention chirurgicale sera pratiquée pour retirer le matériel discal qui comprime la moelle, mais cela ne garantit pas toujours le retour des fonctions en lien avec l'étage vertébral touché surtout si la moelle épinière est lésée. Il est, de plus, impossible de réopérer un étage vertébral préalablement traité par chirurgie en cas de récidive. Or les récidives sont assez fréquentes.

Les hernies discales résultant d'un déséquilibre des forces de tension au niveau de la colonne vertébrale, existe-t-il une corrélation entre lésion ostéopathique et hernie discale ? Et dans ce cas, serait-il possible, par un traitement ostéopathique, d'aider le corps à retrouver son équilibre afin de soigner la pathologie discale ?

L'étude de l'étiologie de la hernie discale (pathologie touchant particulièrement les chiens dits chondrodystrophiques) montre qu'il s'agit d'une dégénérescence du disque intervertébral. Celui-ci étant mal nourri par manque de mouvement ou en raison d'un mauvais mouvement.

Un protocole de traitement ostéopathique a été mis en place, afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle il y a bien un lien entre les lésions ostéopathiques et les hernies discales et donc montrer l'intérêt d'un traitement ostéopathique dans cette pathologie. Ce protocole consiste en quatre à six séances d'ostéopathie réparties sur trois mois. D'abord à quinze jours d'intervalle puis en espaçant à une séance tous les mois, une fois obtenus des résultats stables.

Les patients ont été sélectionnés par leur type et leur stade de hernie discale, diagnostiqués par scanner ou radiographie de contraste. Au cours des séances sont recueillies des informations telles que le degré de douleur du patient, sa démarche et les lésions ostéopathiques rencontrées. Elles ont ensuite servi à mettre en évidence une corrélation entre hernie discale et lésion ostéopathique. De plus les résultats montrent le grand intérêt de l'ostéopathie dans le traitement des hernies discales par la disparition totale des symptômes résiduels après les traitements allopathiques.

Les hypothèses proposées dans ce travail sont donc validées par les quelques cas présentés. La dégénérescence du disque intervertébral provenant d'un déséquilibre des forces de tension au sein de l'organisme, l'ostéopathie peut être proposée comme complément ou comme alternative aux traitements actuels, soit suite à un traitement allopathique n'ayant pas suffit à faire disparaître tous les symptômes, soit en traitement de première intention. Une cohorte plus importante de sujets permettrait une étude plus précise des effets de l'ostéopathie sur la hernie discale.

Il reste à déterminer si les lésions engendrent les hernies ou si les hernies discales engendrent les lésions. Il serait aussi envisageable d'expérimenter l'ostéopathie en traitement de première intention de la hernie discale, avec une exploration à l'aide de scanners pour objectiver l'effet de l'ostéopathie.